

*Revue Archéologique de Narbonnaise*  
*Supplément 12*

# **LES FIBULES EN GAULE MÉRIDIONALE**

**de la conquête à la fin du <sup>ve</sup> s. ap. J.-C.**

par  
Michel FEUGÈRE

OUVRAGE PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DU MINISTÈRE DE LA CULTURE  
(SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE)

ÉDITIONS DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
15, quai Anatole France — 75700 PARIS  
1985

## AVANT-PROPOS

A l'origine de ce livre se trouve une thèse pour le Doctorat de III<sup>e</sup> Cycle soutenue devant l'Université de Provence en 1981. Au cours de la préparation de ce travail, j'ai été amené à mettre à contribution un grand nombre de fouilleurs, de chercheurs, de collectionneurs et de conservateurs de musées : que tous soient remerciés, car sans leur aide cette étude n'aurait pas été possible. M. Christian Goudineau a bien voulu accepter de diriger mes recherches ; je lui dois des remarques précieuses sur l'organisation générale et la mise à jour de l'ouvrage.

# 1. INTRODUCTION

Parmi les productions si nombreuses du petit artisanat métallurgique en Gaule, les fibules représentent un sujet d'étude privilégié, réunissant tous les éléments nécessaires à une étude scientifique :

- abondance ;
- vaste diffusion ;
- caractéristiques typologiques suffisamment nombreuses et variées pour autoriser un classement rigoureux.

Aussi ont-elles fait l'objet d'un nombre de travaux relativement élevé par rapport au reste du mobilier archéologique, nombre dont la bibliographie placée en fin de volume pourra donner une idée. Ces travaux sont apparus dès les premières recherches sur l'Antiquité, à l'époque des « antiquaires », et ont dès l'abord cherché à mettre au point un système de classement valable pour toutes les fibules d'une région donnée. L'esprit dans lequel on peut actuellement aborder une étude sur les fibules est donc largement conditionné par les voies suivies antérieurement dans ce domaine, en France et à l'étranger. C'est pourquoi, avant d'énoncer les buts de ce travail, il est utile de retracer rapidement les principales étapes qui ont conduit la recherche à son niveau actuel.

## 1.1. — Récapitulatif des recherches antérieures sur les fibules

### 1.1.1. — *Des origines au milieu du XX<sup>e</sup> siècle*

Parallèlement à leurs études de fibules, quelques auteurs (A. BÖHME, 1972, M.-A. DOLLFUS, 1973) se sont intéressés à cette évolution des connaissances, qui ne présente pas qu'une histoire événementielle, mais débouche sur une compréhension plus complète des théories actuelles : elle permet d'en saisir les acquis et les lacunes et, par là, d'établir les bases d'une nouvelle approche des problèmes.

Les publications des premières collections d'antiquités concernent essentiellement la statuaire et les vases grecs, ces derniers étant les premiers éléments de la vie quotidienne à avoir cristallisé, par leurs qualités artistiques, l'intérêt des amateurs. Pourtant, dès 1782, un érudit local comme M. de Montégut (dans ses « Recherches sur les Antiquités de Toulouse »), publiait de petits objets de bronze, entre autres des fibules, quelques pièces de céramique à vernis noir, de sigillée... Mais cet exemple reste isolé et la plupart des publications du XIX<sup>e</sup> s., quand elles décrivent ce type de mobilier, n'en donnent aucun dessin. Même avec l'accroissement de l'intérêt pour le petit *instrumentum*, les meilleurs ouvrages du milieu du XIX<sup>e</sup> s. ne fournissent aucun dessin de fibule (v. par exemple H. ROUX et L. BARRÉ, 1840), ou, s'ils le font, c'est à une échelle minuscule, proportionnelle à l'intérêt qu'ils portent à ce type de document (Abbé Cochet, *La Normandie Souterraine*, Paris 1855, pl. V, 48).

C'est, semble-t-il, le même esprit de « curiosité », à peine systématisé vers 1850, qui se prolonge jusque vers 1880 ; à l'étranger, la situation n'est guère plus enviable, encore que C. Roach Smith (dans son catalogue de 1854) publie plusieurs fibules avec d'autres « minor bronze objects ».



Les deux dernières décennies du siècle voient paraître, un peu partout en Europe, différentes publications de fouilles décrivant et figurant des fibules (L. CAMPI, 1884 ; J. LUGON et K. SCHUMACHER, 1892 ; O. MONTELIUS, 1895 ; W. RADIMSKY, 1895) et, parallèlement, les premiers essais de classification par O. TISCHLER (1881 et 1885). Ils sont suivis, peu après, du premier ouvrage important sur la question, dû à Oscar Almgren et publié une première fois en 1887. Dans son étude, O. Almgren montre que les divers modèles de fibules récemment publiés çà et là en Europe se retrouvent parfois, à peine différents, à des distances souvent considérables. Il en vient à admettre le principe d'une typologie et propose un classement en 7 groupes principaux. Par son parti-pris de classification, O. Almgren sous-entend l'existence d'ateliers importants dont les produits auraient connu une vaste diffusion. L'exactitude de cette théorie, implicitement admise par les spécialistes, n'a fait que très rarement l'objet d'une remise en question, alors que de leur côté, les céramologues ont très tôt soulevé le problème des *imitations* de formes et de techniques, imitations dont l'existence remet en cause bon nombre des conclusions historiques qui peuvent découler d'une étude strictement typologique.

Alors qu'Almgren avait voulu publier une série importante de fibules, en ne proposant une classification que pour des raisons pratiques, l'archéologue français Morin-Jean reprend en 1910, en le développant, le principe d'une typologie applicable à l'ensemble des fibules de la Gaule romaine. Son choix évolutionniste lui masque sans doute une partie des réalités, mais il travaille à partir d'une documentation abondante et réussit à tracer les grandes lignes d'une « Histoire des fibules » qui reste aujourd'hui acquise (fig. 1). Cependant, il associe à son classement une chronologie relative qui ne s'appuie pas toujours sur des bases très sûres (le Mont-Beuvray daté de 50 à 5 av. J.-C., Haltern de 9 à 17 ap., Hofheim de 40 à 60... !). Bien qu'il admette que des fibules aient pu survivre très longtemps, Morin-Jean date tous les types les plus simples de la période la plus ancienne, en n'utilisant pratiquement comme élément de datation que le système d'articulation de l'ardillon. Malgré ces erreurs, sans doute difficilement évitables à cette époque, le travail de Morin-Jean reste important pour la connaissance des fibules en Gaule romaine.

La première moitié du XX<sup>e</sup> s. (jusqu'en 1955) voit paraître quelques essais synthétiques (A. de MORTILLET, 1913 ; J. DÉCHELETTE, 1914) ou de détail (J. BELZ, 1911) qui ne viennent pas remettre en cause l'œuvre de Morin-Jean, mais bien au contraire s'appuient sur elle sans toujours chercher à

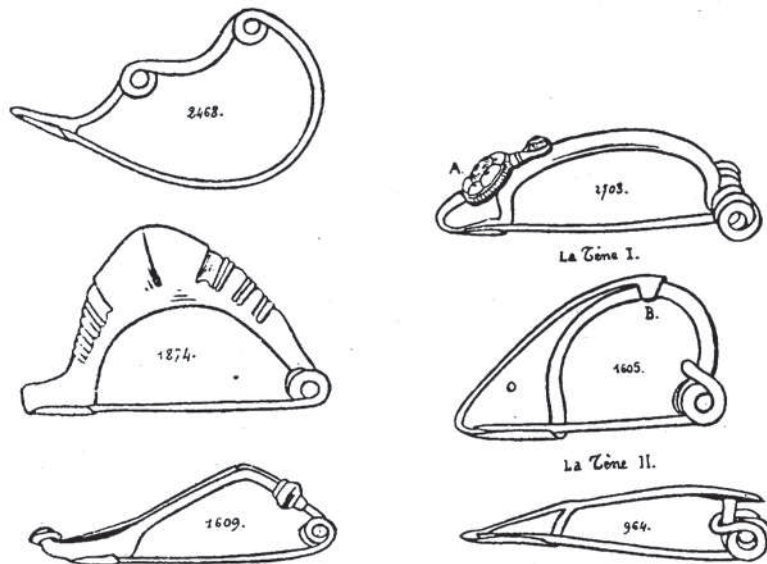


Fig. 1 — Evolution des fibules au cours de l'Age du Fer (d'ap. MORIN-JEAN, 1910).



l'approfondir. Malgré le développement des fouilles, le nombre des publications régionales (O. ALMGREN, 1913 ; E. FRIESCHBIER, 1922 ; I. KOVRIG, 1937 ; I. SELLYE, 1939 ; E. PATEK, 1942) ou des monographies typologiques (G. CHENET, 1926 ; K. EXNER, 1939 ; R. PARIS, 1951/52 ; J. WERNER, 1955) publiées au cours de cette période reste relativement faible, comme si les auteurs souffraient de l'inadaptation du cadre typologique auquel ils peuvent alors recourir.

Cette absence de travaux sur les fibules n'est pas sans signification pour l'histoire de la recherche archéologique dans les provinces romaines ; en effet, si on prend l'exemple de la céramique sigillée, c'est dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et les premières décennies du XX<sup>e</sup> que, grâce aux études de Dragendorff, Loeschke et Déchelette, les archéologues ont bénéficié des typologies valant pour la quasi-totalité des productions de céramique sigillée. L'existence de ces typologies a permis la publication d'ensembles importants, un affinement progressif des classements et des attributions, bref, un enrichissement régulier de la science. Pourquoi les archéologues de cette période se sont-ils contentés de la typologie de Morin-Jean ?

Il nous semble que la réponse à cette question doit prendre en compte la problématique de la recherche archéologique de l'époque. La question essentielle de la *chronologie* n'ayant pas été résolue de façon satisfaisante, les chercheurs avaient probablement tendance à ne questionner l'objet, le document, que sous ce rapport : il est certain qu'à l'époque romaine, l'étude de la céramique sigillée est plus utile que celle des fibules pour définir la chronologie d'un gisement. C'est, semble-t-il, une raison importante du retard pris par les recherches sur les fibules par rapport à d'autres classes de mobilier, comme les céramiques fines, au début du XX<sup>e</sup> s.

Ainsi, un déplacement de la problématique archéologique après la Seconde Guerre mondiale, des questions strictement chronologiques à une vision plus globale des choses, peut expliquer le regain d'intérêt pour les fibules romaines après 1955.

### 1.1.2. — *Le catalogue de Besançon*

En 1956, L. Lerat publie un catalogue illustré des fibules romaines conservées au Musée de Besançon qui va devenir la base des études ultérieures dans ce domaine. Cet ouvrage sera suivi l'année suivante du catalogue des fibules de Mandeure (L. LERAT, 1957) conservées à Montbéliard. Bien que L. Lerat suive, dans ses grandes lignes, la succession des types établie par Morin-Jean, l'étude d'un *corpus* déjà important (323 numéros) lui permet de toucher du doigt les limites du classement proposé par son prédécesseur. D'autre part, la documentation de référence, nettement plus fournie qu'en 1910, autorise L. Lerat à mieux cerner la chronologie des différents types et à présenter de leur évolution une vision plus nuancée.

Clairement rédigée dans un style précis et didactique, l'étude de L. Lerat devient une référence obligée pour les travaux postérieurs qui, « tout en prenant appui sur elle », cherchent à « la compléter, la préciser et la rectifier » dans ce qu'elle peut avoir de provisoire (L. LERAT, 1956, introduction). L'impact de cette publication dans ce domaine précis de la recherche justifie amplement que nous en fassions ici le troisième pivot des travaux sur les fibules, après O. ALMGREN, 1897, et MORIN-JEAN, 1910.

### 1.1.3. — *Les recherches de 1956 à nos jours*

Les ouvrages et articles publiés, tant en France qu'à l'étranger, depuis 1956, peuvent se classer en deux catégories principales, si l'on met à part quelques travaux qui ne doivent rien au catalogue de Besançon (comme J. HEURGON, 1958, ou H. DRESCHER, 1959). Ce sont d'abord les très nombreux catalogues qui n'auraient pas pu voir le jour sans ce précédent, et qui suivent en droite ligne la typologie de L. Lerat. Le plus important est celui des fibules de Haute-Normandie, publié en 1973 par le Dr. M.-A. Dollfus, mais on pourrait compter, dans les années 70, une bonne vingtaine de catalogues régionaux (v. la bibliographie). Viennent ensuite plusieurs travaux récents qui, tout en



conservant les mêmes orientations typologiques, ont contribué à ouvrir des voies nouvelles : en 1973 également, E. Ettliger publie son étude d'ensemble sur les fibules romaines de Suisse. Cet ouvrage représente une innovation importante dans l'évolution des méthodes de travail : à chaque type est attribué un numéro qui, tout en conservant un ordre logique, évite les inconvénients d'un système trop hiérarchisé. L'aspect impersonnel d'une désignation numérique est en outre préférable aux appellations qui associent un type à une localité : « type de Nauheim », « de Jezerine » ou « d'Alésia ». La typologie d'Ettliger, même si elle semble parfois correspondre à une définition imprécise (les degrés de similitude entre deux « types » ne sont pas traduits par des écarts réels de numérotation) ouvre tout de même la voie à des études plus poussées sur une partie de ce *corpus* des fibules suisses, envisagé dès l'abord dans son ensemble. J'ai déjà eu l'occasion de regretter (*RAE* XXX, 1979, p. 263 s.) que l'exemple n'ait pas été suivi dans le cas de la publication des fibules d'Augst.

Avec l'augmentation du nombre de documents publiés (on peut actuellement estimer à 8 ou 10 000 le nombre de fibules publiées avec un dessin, en Gaule seulement), il était inévitable que les schémas de classification établis à propos des séries franc-comtoises en 1956 soient remis en cause. En présentant les fibules d'*Argentomagus*, R. Albert et I. Fauduet notent en 1976 que le système d'articulation de l'ardillon ne peut servir à lui seul de critère typologique, puisque plusieurs exemplaires appartenant d'évidence à un même modèle ne diffèrent que par leur type d'articulation (R. ALBERT et I. FAUDUET, 1976, p. 218). Cette constatation est d'importance primordiale en ce qu'elle ouvre la voie à une nouvelle définition du type qui ne serait plus basée sur l'opposition ressort/charnière. Nous exposons dans ce travail les premiers résultats de cette démarche (v. ci-dessous, 1.3).

## 1.2. — Champ d'extension de ce travail

### 1.2.1. — *Limites géographiques*

Depuis environ un siècle que le fait a été constaté, c'est devenu un lieu commun que de souligner la très large diffusion des fibules romaines. Pourtant, rares sont ceux (du moins en France) qui en ont tiré la conclusion immédiate, à savoir la nécessité d'embrasser un espace géographique très vaste à partir du moment où l'on s'intéresse à la diffusion d'un type donné. C'est la raison qui nous a poussé à étudier les fibules d'une zone à la fois vaste et bien individualisée en Gaule, la partie méridionale. Le projet initial était de couvrir la Narbonnaise ; mais, outre le fait que les frontières de la Province varient selon les époques, et aussi, souvent, selon les auteurs, il nous a paru intéressant d'étudier également certaines zones limitrophes, ce qui devait permettre d'observer d'éventuelles différences de faciès entre la Narbonnaise et les peuples voisins. Finalement, nous avons préféré suivre un cadre départemental, suivant en cela la Carte Archéologique, pour des raisons de commodité. Tous les départements actuels qui, à une époque ou à une autre, ont été traversés par les limites de la Narbonnaise, ou en ont fait partie, ont fait l'objet d'un inventaire aussi exhaustif que possible. Nous avons donc étudié les fibules des départements suivants (d'Ouest en Est et du Sud au Nord) : Haute-Garonne, Tarn, Ariège, Aude, Aveyron, Hérault, Gard, Lozère, Ardèche, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Alpes-Maritimes, Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Drôme, Isère, Savoie et Haute-Savoie.

Les fibules de provenance extérieure connue, mais conservées dans ces départements, ont été regroupées à la fin du catalogue ; ainsi, l'inventaire comprend *toutes* les fibules qui se trouvent actuellement dans la zone étudiée. Dans la mesure du possible, on a cherché à joindre au *corpus* les fibules de provenance méridionale conservées hors du Midi de la France : au Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye ; au British Museum de Londres ; à l'Ashmolean Museum d'Oxford.

Quelques musées méridionaux recelaient des fibules de provenance inconnue : les types en étant attestés au niveau régional, on les a incluses dans l'inventaire, avec la mention « provenance inconnue ».



nue ». Ce cas est d'ailleurs limité aux musées les plus importants, comme Vienne, Marseille, Nîmes, Toulouse, dont le fonds s'est enrichi d'achats extérieurs. L'origine méridionale ou non de ces fibules apparaît souvent de façon assez nette, chap. 4, au cours de l'étude typologique : on peut alors examiner, cas par cas, si ces exemplaires s'intègrent ou non dans la répartition du type.

### 1.2.2. — *Limites chronologiques*

Les dates extrêmes proposées pour cette étude tiennent d'abord à des raisons historiques, puis à d'autres raisons plus spécifiques du sujet, mais qui découlent peut-être des premières. Puisqu'il nous fallait fixer un cadre chronologique, nous avons pris comme point de départ l'époque de la formation de la Transalpine, cette région correspondant à l'étendue de ce que sera, à partir du principat, la Narbonnaise. Certes, cet événement ne semble correspondre, du point de vue archéologique, à aucune coupure culturelle (1) ; c'est du moins ce que semblent indiquer les développements les plus récents des recherches de terrain. Pas de rupture donc, mais une évolution très nette des sociétés protohistoriques qui se manifeste en particulier, comme nous aurons l'occasion de le montrer, au niveau technologique (2). Plusieurs chercheurs soulignent aujourd'hui la différence profonde qui sépare, même au niveau d'une fouille d'habitat, la culture matérielle des III<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> siècles de celle du I<sup>er</sup> s. av. J. -C. Mais si le phénomène peut être observé partout (et pas seulement en Gaule méridionale) (3), les raisons de ces changements nous échappent encore en grande partie : s'agit-il d'une élévation du niveau de vie liée, de près ou de loin, à la romanisation ? ou d'une simple prospérité commerciale causée par l'afflux et le transit des produits italiques ? La date haute fournie par la conquête de la Transalpine nous permettra sans doute de saisir le début de ces modifications profondes, encore mal expliquées, et de voir dans quelle mesure cette évolution est sensible au niveau de la production de petits objets de la vie quotidienne, comme les fibules.

Le même impératif méthodologique qui nous poussait à élargir l'espace géographique concerné par les inventaires nous a amené à prendre en compte une très longue période (plus de 6 siècles), puisque nous arrêtons nos recherches vers 500 ap. J. -C. Cette date correspond à une période où la désagrégation des structures sociales et politiques de l'Empire laisse la place à d'autres formes d'organisation qui entraînent à leur tour de profonds changements de société. Tout l'Empire est donc compris dans ce très grand laps de temps au cours duquel nous pourrions observer de façon assez complète les évolutions de la technologie et de la mode. Nous verrons en particulier si, loin de se produire d'une façon continue, ces évolutions sont concentrées dans des périodes privilégiées qu'il nous faudrait analyser de plus près. Typologiquement parlant, le V<sup>e</sup> s. voit la fin de l'évolution des fibules cruciformes (« Zwiebelknopffibeln ») qui seront encore portées un siècle, ou davantage ; et à ce titre, la date en apparence assez arbitraire de 500 nous a fourni un *terminus* commode. Par la suite, fibules digitées ou ansées correspondent à un faciès différent qui nous aurait entraîné trop loin dans le Haut Moyen Âge. La fin du V<sup>e</sup> s. correspond pour les fibules à la fin du faciès d'époque romaine qui nous intéresse ici. Entre la disparition des sociétés protohistoriques et celle de la civilisation romaine, nous disposons donc d'une période bien circonscrite, tant du point de vue historique que sur le plan strictement typologique.

(1) M. Py, Les civilisations protohistoriques, dans *Le Languedoc et le Roussillon*, sous la direction de G. Cholvy, Roanne, 1982, chap. II ; C. Goudineau, La Gaule Transalpine, dans *Rome et la conquête du monde méditerranéen, 2/Genèse d'un Empire*, sous la direction de Cl. Nicolet, Paris, 1978, chap. V.

(2) V. *infra*, p. 17 s. et fig. 5.

(3) A. Duval, Communication au Colloque sur le Deuxième Âge du Fer en Auvergne et en Forez, Clermont-Ferrand, 1980 ; l'abondance et la qualité croissantes du mobilier archéologique sont constatées sur toutes les fouilles de la Gaule Chevelue ; on note en particulier l'ouverture du marché aux importations italiques : vin bien sûr, mais aussi récipients en bronze, vaisselle de table à vernis noir..., etc.



### 1.2.3. — *Limites pratiques*

Un fois déterminé le cadre géographique et chronologique de nos investigations, il restait à tenir compte d'un certain nombre d'obstacles pratiques, la plupart prévisibles, qui devaient venir modifier l'exhaustivité du catalogue. Il convient de rappeler auparavant qu'environ 70 fouilleurs ont libéralement cédé leurs droits d'inventeurs pour contribuer à l'élaboration de ce *corpus*. Sans leur geste, il est bien évident que nous n'aurions pas pu mener à bien cette étude, d'autant que plusieurs d'entre eux (L. Chabot, M. Py) nous apportaient des éléments de toute première importance.

Une partie de la documentation nous échappe pour cause de perte survenue depuis la date de la découverte. Ainsi, plusieurs fibules signalées dans la Carte Archéologique sont restées introuvables dans les collections locales, soit que le dépôt n'ait pas été effectué comme indiqué, soit que la collection (dans le cas de dépôt chez l'inventeur) ait été dispersée à son décès, comme cela arrive trop souvent. Ces fibules sont signalées dans le catalogue, chap. 3, dans l'espoir d'une « redécouverte » toujours possible — nous en avons eu un exemple.

D'autres lots nous sont connus, mais il ne nous a pas été possible d'en tenir compte dans cette publication, car ils sont inédits. Ainsi M. A. Vernhet a-t-il bien voulu nous communiquer les fibules de La Graufesenque, qui ont pu être examinées et dessinées, mais elles ne sont que citées dans le texte ; de même, les quelque 300 fibules issues de ses fouilles dans la grotte-sanctuaire du Rajal, à Millau (Aveyron), ont été confiées pour étude à M. Vidal en 1978 ; nous n'avons pu les observer et il s'agit là, bien sûr, du lot le plus important parmi ceux qui nous font défaut.

## 1.3. — La typologie

### 1.3.1. — *La situation actuelle*

Comme on l'a vu ci-dessus (1.1.), la typologie apparaît aujourd'hui comme un outil indispensable à l'étude d'une collection de fibules. Cet état de fait est fécond dans la mesure où l'on dispose en France d'une classification (L. LERAT, 1956) qui a permis à de très nombreux chercheurs locaux de publier des séries intéressantes qui seraient sans doute, en l'absence de ce premier catalogue, restées inédites. Mais l'apparente — et réelle — complexité du classement, surtout telle qu'elle peut apparaître à travers les travaux les plus récents, représente également en soi un danger, celui d'une spécialisation formelle. Il est naturellement inutile de subdiviser à l'infini des types en sous-types, variantes et sous-variantes si ce classement ne débouche pas sur des résultats historiques, si modestes soient-ils. Un parallèle intéressant peut être fait avec la sigillée, domaine dans lequel il est bien difficile de maîtriser les différentes typologies de Dragendorff, Déchelette, Knorr, Ritterling, Chenet et autres, et où cette maîtrise est inutile si elle ne correspond pas à des connaissances effectives sur la chronologie, l'atelier d'origine, bref, sur la signification globale du document. Il est donc fondamental de n'établir une nouvelle typologie que dans la mesure où cela présente une utilité réelle pour les utilisateurs futurs. Nous verrons ci-dessous à quels impératifs doit également répondre, selon nous, toute création de typologie dans un domaine — comme les fibules — où il en existe déjà plusieurs.

La tentation formaliste ressentie par certains auteurs peut s'expliquer par l'évolution historique de la recherche et des connaissances (*cf.* 1.1.). D'un *corpus* abondant et complexe, mais dont on a pressenti très tôt les possibilités de ventilation (O. ALMGREN, 1897), on est arrivé progressivement à une précision de plus en plus grande dans le classement, sans que la part interprétative (ateliers, chronologie...) fasse l'objet, parallèlement, de recherches aussi poussées. Aussi faut-il donc, aujourd'hui, reprendre le problème au départ, avant de proposer un nouveau système de classement sur des bases qui pourront être différentes.



### 1.3.2. — *Pour une nouvelle typologie...*

#### 1.3.2.1. — *La notion de type*

On ne nous en voudra pas d'utiliser ici, avant d'en avoir exposé la matière, les conclusions de ce travail qui ont justifié *a posteriori* le système de classement proposé.

La notion de « type » est utilisée, en archéologie, comme *référence* pour tout groupe d'objets présentant des caractères communs, le plus souvent d'ordre morphologique. Cependant, il peut être dangereux de s'en tenir à une acception du terme aussi vague, car elle peut recouvrir sous la plume des auteurs des concepts assez différents. Nous tenterons donc de préciser, dans les pages qui suivent, ce qu'il en est des fibules et ce que nous entendons, dans ce domaine, par le terme « type ».

Dans tout ensemble structuré, l'analyse fait en général apparaître différents niveaux de hiérarchisation : les regroupements d'objets que l'on peut distinguer ne se placent pas tous au même niveau par rapport à la structure générale. Comment dégager de ce magma un système de classification cohérent ?

Les botanistes ont résolu le problème en adoptant le système hiérarchisé de Linné : ordre, genre, espèce, etc. Cette démarche ne semble pas transposable pour l'étude archéologique de séries d'artefacts (bien que GUILLAUMET, 1978, le tente à propos d'un ensemble de fibules), car les scissions

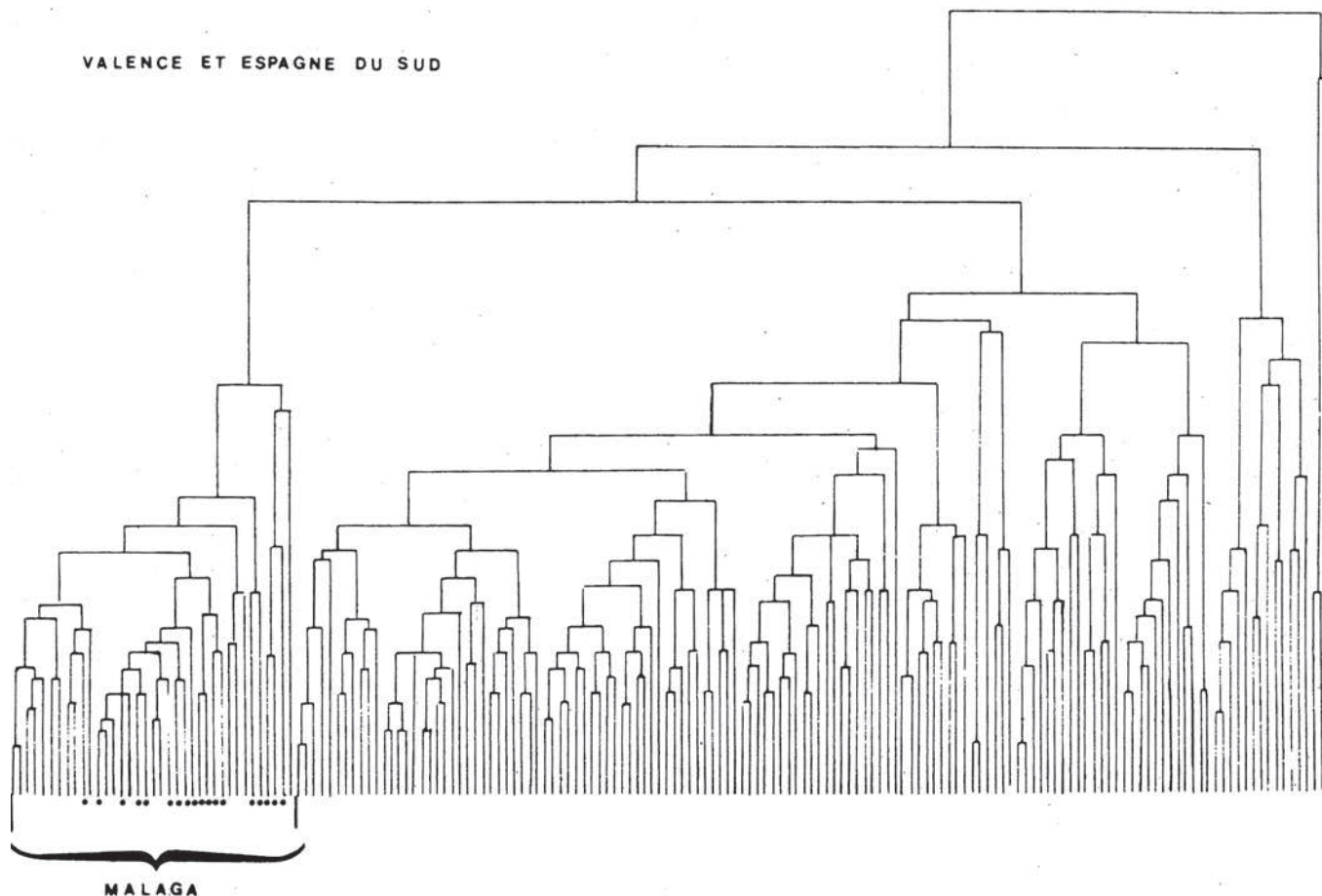


Fig. 2 — Exemple de diagramme d'analyse de grappe effectuée sur des céramiques médiévales espagnoles (d'ap. F. WIDEMANN, *Doss. Arch.* n° 42, 1980, p. 35).

culturelles qui déterminent la morphologie des objets sont loin d'être aussi bien définies que les différences anatomiques choisies par les zoologues.

Pour tout dire, le classement arborescent de type Linné semblerait, si on voulait l'appliquer à l'archéologie, une simplification abusive des arborescences obtenues, par exemple, en classant à l'aide d'un ordinateur les composants physico-chimiques d'une classe de céramiques ; ou mieux, en calculant la distance euclidienne séparant les valeurs prises par différents critères utilisés pour la définition de phases culturelles sur un site à « stratigraphie horizontale ».

Dans ces derniers exemples, on le voit, le nombre des regroupements d'objets similaires est extrêmement important, sinon infini. Le premier système (Linné) aboutit donc à un classement très hiérarchisé plus ou moins théorique (simplifié), alors que le second permet de distinguer autant de « groupes » qu'on le désire, selon le *niveau de regroupement* choisi (dans la pratique, on ne tient d'ailleurs compte que des groupes les plus homogènes). Il semble évident qu'en travaillant à partir de données humaines (ou en étudiant des objets d'origine anthropique), on ne puisse aboutir qu'à une arborescence du dernier type. Les objets classés selon ce schéma conservent des rapports hiérarchisés (a et b sont plus proches l'un de l'autre que c et d), mais il n'est pas pour autant possible de subdiviser l'ensemble en ordres, genres, espèces, ou selon quelque autre grille similaire.

En résumé, il n'est donc pas nécessaire qu'une typologie traduise dans son expression la totalité des rapports hiérarchiques que l'analyste a pu mettre en évidence, puisque cette précision risque d'obliger le chercheur à une simplification excessive. Il faut se résoudre, dans le choix des types, à placer sur un même niveau des « faits archéologiques » sélectionnés comme significatifs, même si certains sont plus proches, typologiquement, les uns des autres au sein de la série (cf. 1.3.2.4).

En terme de graphique arborescent, nous préférons donc placer le critère de définition du *type* le plus bas possible, quitte à expliciter ailleurs que dans son appellation ses rapports avec des types antérieurs ou contemporains.

#### 1.3.2.2. — Production et reproduction

En paraphrasant ce titre de J. Goody (4), nous évoquons le problème lié à l'existence du *modèle* et de la *série*. On peut considérer que, sauf exception, l'artisan ne fabrique pas une fibule au hasard.

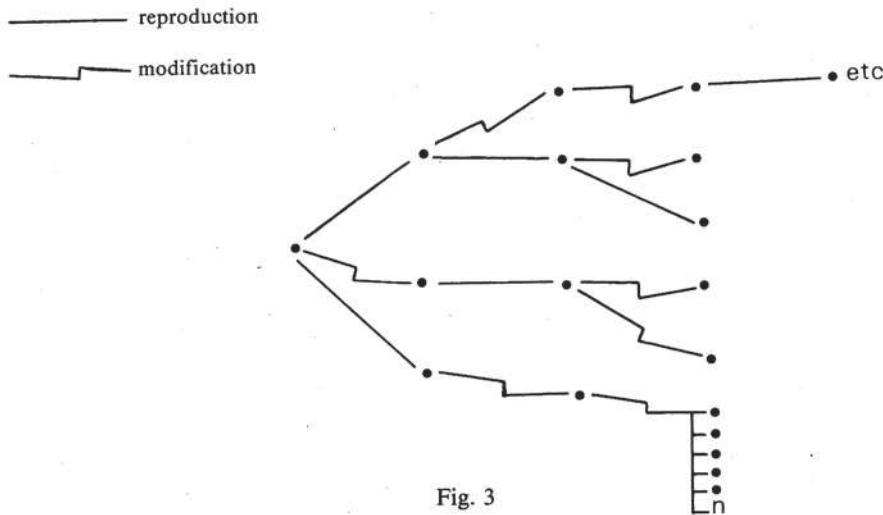


Fig. 3

(4) J. Goody, *Production and Reproduction*, Cambridge, 1976 ; il s'agit ici d'une étude sociologique et économique de l'espace domestique rural traditionnel.



Il reproduit un *modèle*, ou s'en inspire en s'en détachant plus ou moins. Ce processus se reproduit autant de fois que l'on fabrique de fibules, car la possibilité de séries ne modifie pas profondément le schéma. Au départ, le *corpus* des fibules est donc *structuré* : la production implique une hiérarchisation dans la série qui fait que toute fibule est fabriquée postérieurement à son modèle, etc. Le schéma ne se reproduit pas de façon linéaire, puisque chaque exemplaire devient à son tour un modèle pour un individu isolé ou pour une série. On obtient donc un schéma de reproduction en arborescence (fig. 3).

Mais ce processus se complique du fait de la durée des objets et de leur mobilité, qui fait qu'un même exemplaire peut servir de modèle à plusieurs reprises, à des moments qui peuvent être très éloignés dans le temps l'un de l'autre. Par exemple, l'objet primitif *a* peut avoir une influence typologique sur *b* après plusieurs phases de productions (fig. 4). Ce type d'influence différée est attesté dans le domaine des fibules. Un certain nombre de « monstres » prouve que les fabricants pouvaient innover par agglomération de deux modèles. La « tératologie » des fibules est donc précieuse, non seulement pour établir la contemporanéité de deux modèles, mais aussi pour comprendre les processus de fabrication et de reproduction.

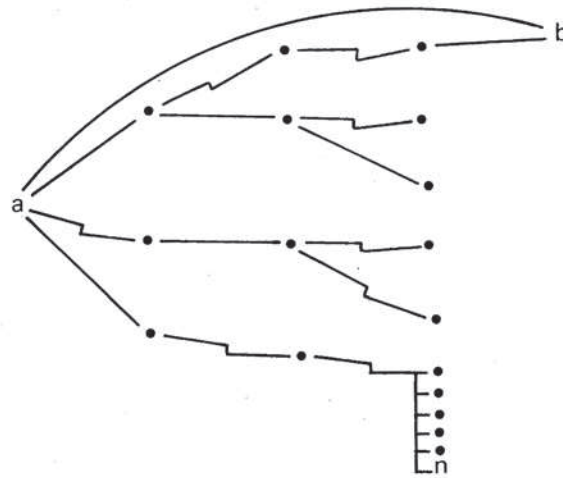


Fig. 4

### 1.3.2.3. — *Le terminus technologique*

Si on pouvait connaître dans le détail ces processus et leur hiérarchie, l'établissement d'une typologie ne poserait pas de problème : il suffirait de suivre l'arborescence à partir de son point de départ et de pointer les nouveaux types au fur et à mesure de leur apparition ; c'est bien sûr impossible. Un autre critère pourrait nous être utile, celui de la chronologie des fibules basée sur des associations stratigraphiques avec des mobiliers datés. Cette voie n'est pas tout à fait impraticable, et la multiplication, ces dernières années, des fibules datées de cette manière devrait permettre, à terme, une bonne évaluation de la date d'apparition du type : il serait alors possible d'établir une typologie véritablement chronologique. Nous n'en sommes, hélas, pas encore là, bien que des indications stratigraphiques fournies par les fouilles nous soient précieuses. *L'objet* reste la donnée de base, et il peut apporter des indications assez précises, dans certains cas, sur l'antériorité de tel type sur tel autre, grâce à la technologie dont il bénéficie. Il est évident, en effet, qu'un procédé quelconque (montage, décor...) ne peut être utilisé avant son invention : à partir du moment où il est connu des artisans, il peut être, soit immédiatement abandonné, s'il s'avère inadapté ou peu commode, soit généralisé rapidement, en cas de succès. Le problème est pour nous de distinguer les procédés dont l'apparition

a de bonnes chances d'avoir une valeur chronologique, de ceux qui sont d'utilisation moins sûre ; dans cette dernière catégorie, nous rangerons les procédés les plus simples, ou d'utilité secondaire pour les artisans : par exemple, le décor poinçonné. En revanche, le système d'articulation de l'ardillon revêt une importance particulière pour le fabricant (rapidité) et pour l'utilisateur (efficacité) ; et de fait, un tableau récapitulatif montrant la date d'apparition de chaque type de ressort ou de charnière, avec sa durée, donne des résultats particulièrement intéressants (fig. 5) :

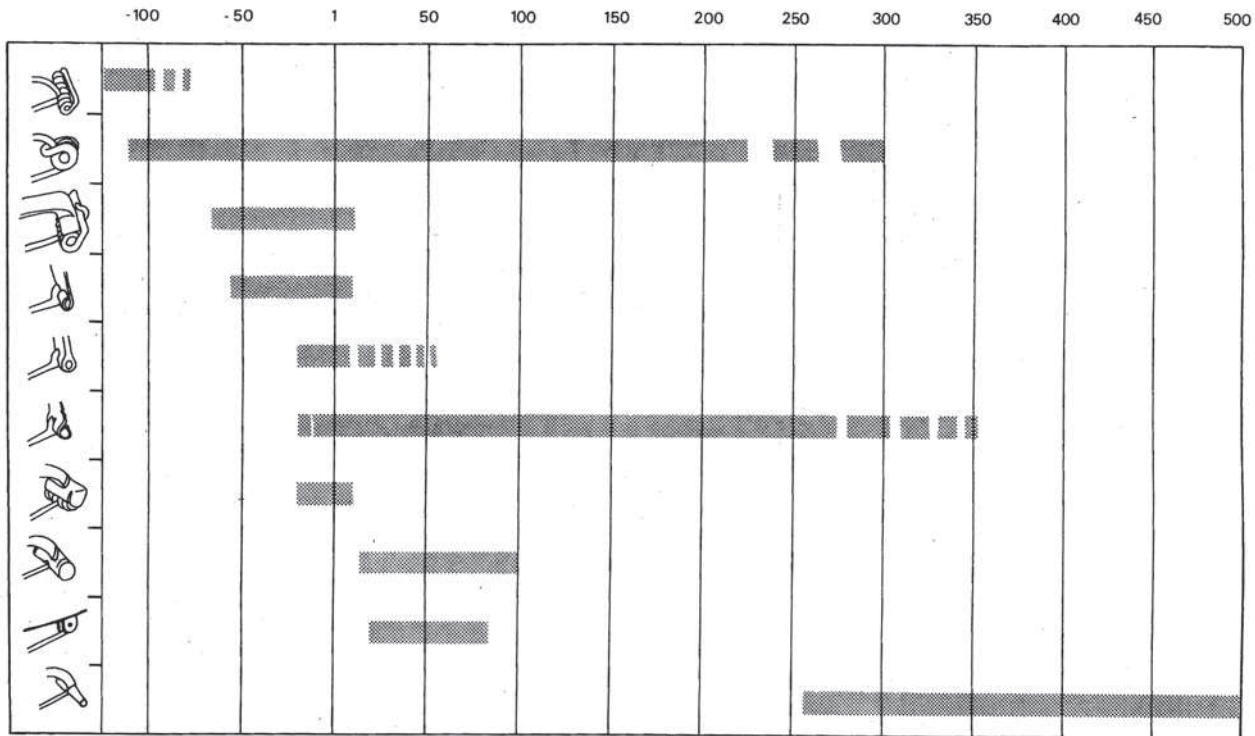


Fig. 5 — Typologie et chronologie des différents types de ressorts et de charnières

(N.B. : ce tableau, provisoire en ce qui concerne la chronologie, ne prend en compte que les principaux types d'articulation utilisés sur les fibules de fabrication gauloise ; pour des raisons qui seront exposées plus loin, il laisse de côté les constructions de fabrication non gauloise, notamment les différents ressorts de types germaniques).

Il résulte de ce tableau que *dans l'état actuel de nos connaissances*, une fibule à ressort long du premier modèle, par exemple, ne peut guère être postérieure à 100 av. J.-C. environ ; les *termini post quos* sont plus sûrs : ainsi, une fibule à ressort à 4 spires et corde interne ne saurait guère être antérieure à 110/100 av. J.-C. (c'est-à-dire qu'aucune découverte archéologique n'atteste l'utilisation de ce type de ressort avant cette date).

Nous aurons l'occasion de revenir sur ce tableau pour une étude plus détaillée, notamment en ce qui concerne l'évolution de la technologie. Pour l'instant, il nous fournit une *succession chronologique* dont il faut tenir compte dans l'établissement de la typologie.

Un dernier facteur important serait, lui, d'ordre logique. Il peut être utile de conserver dans la typologie la succession de types qui découlent les uns des autres (par hiérarchisation technologique ou par imitation de formes). Cette nécessité peut amener un bouleversement dans l'ordre chronologique si on estime devoir placer, à l'intérieur du même type, en variantes successives, des formes dont on veut souligner la filiation.



### 1.3.2.4. — *La distance typologique*

Un inconvénient apparent du nouveau système est de placer à la même « distance typologique » (puisqu'ils ne sont séparés que par un numéro de la classification) des types qu'on aurait tendance, dans un système traditionnel, à séparer nettement les uns des autres, alors que d'autres encore pourraient être rapprochés.

Aucun système, en fait, ne peut exprimer parfaitement les liens complexes qui font que deux types seront proches ou très différents l'un de l'autre. Tout essai dans ce sens aboutit inévitablement à une plus grande complexité des appellations, pour un résultat douteux compte tenu des rapports extrêmement nombreux qu'il faudrait pouvoir exprimer.

Notre choix consiste donc à présenter un système globalement logique, axé sur l'aspect général de la fibule et tenant compte, autant que possible, des impératifs technologiques et chronologiques. Comme tout choix, il implique des renoncements : l'étude de chaque type est là pour faire le point, autant que faire se peut, sur les questions évoquées ci-dessus que le système adopté rejette au second plan.

### 1.3.2.5. — *Le système de classification des fibules gauloises*

L'essentiel reste d'arriver à un classement qui réponde convenablement aux exigences suivantes :

- rendre compte de l'ensemble du *corpus* (d'où la nécessité de créer un système ouvert, accessible à de nouvelles formes) ;
- rester d'utilisation facile (d'où une simplification générale comprenant, entre autres, une uniformisation des appellations).

A propos de ce dernier point, il est préférable d'éviter les dénominations classiques (même si elles semblent faire l'unanimité), car celles-ci se contentent rarement de n'être que descriptives. Elles associent souvent le type à un nom de lieu qui suggère un rapprochement parfois trompeur (« Type de Nauheim », alors que les fibules de la nécropole de Bad Nauheim, près de Francfort, ne représentent qu'une forme tardive de ce type qui est probablement d'origine méridionale ; « Type de Jezerine » (Yougoslavie), dont nous connaissons un atelier à Mailhac, Aude...), quand ce n'est pas une datation toujours soumise à un état particulier de la recherche (*cf.* le « type d'Alésia »). Nous préférons donc à ces appellations, qui varient d'ailleurs selon les auteurs, une simple numérotation du type de celle qu'utilise pour la Suisse E. ETLINGER (1973). On y ajoutera des subdivisions alternativement désignées par des lettres minuscules et des chiffres, permettant de préciser (si besoin par adjonction) de nouvelles variantes :

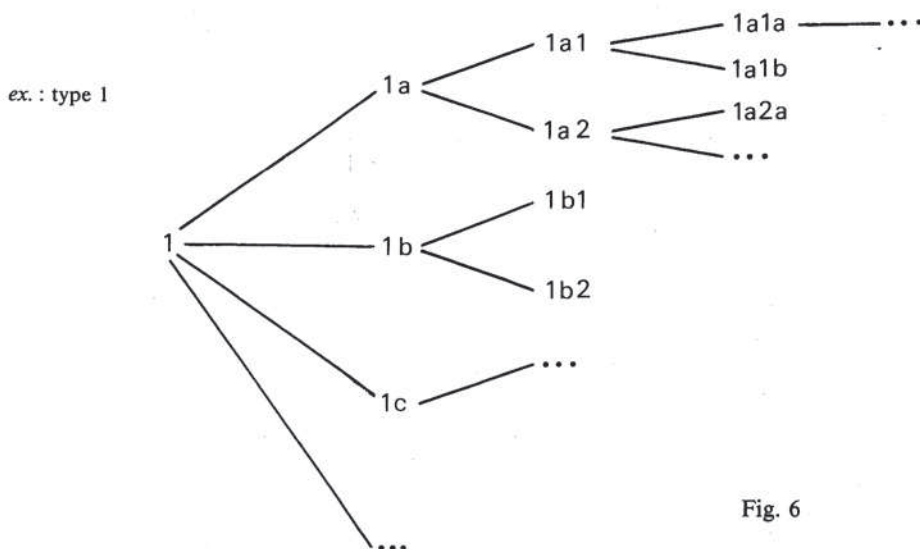


Fig. 6

Le système reste donc ouvert ; seule la succession des types, indiquée par le premier ou les deux premiers chiffres, est hiérarchisée. Néanmoins, on peut penser qu'aucune des *formes principales* du *corpus* n'a pu nous échapper. Nous avons complété nos observations méridionales par les autres publications de fibules existant actuellement pour la Gaule, ainsi que par une enquête approfondie portant sur plusieurs collections importantes inédites.



## 2. MÉTHODOLOGIE

### 2.1.1. — *L'enquête*

Comme nous l'avons dit plus haut, l'inventaire est basé sur une prospection poussée destinée à fournir l'image la plus exacte et la plus complète possible d'un *corpus* très dispersé. Ce principe a pu être appliqué dans les limites exposées ci-dessus (1.2).

### 2.1.2. — *L'étude*

L'établissement de la typologie doit déboucher sur des connaissances précises utilisables à des fins historiques. Dans ce domaine, la mise au point d'une chronologie sûre constitue l'une des tâches les plus urgentes. Deux types de sources peuvent être utilisées pour cerner la datation des fibules, comme celle de tout objet archéologique :

2.1.2.1. — *Les données intrinsèques* : elles permettent de dater l'objet en dehors de tout contexte. Une datation absolue peut être rendue possible par une inscription : cas rare de quelques mentions impériales, sur des fibules cruciformes de Turin ou de Vienne, Autriche (G. BEHRENS, 1950, 12, p. 10). Une datation relative est presque toujours possible par un examen technologique, même pour les cas par ailleurs aberrants : v. la fig. 5, p. 18.

2.1.2.2. — *Les données extrinsèques* : elles sont fournies par le contexte de la découverte, dont l'interprétation permet de proposer pour l'*enfouissement* de l'objet une fourchette chronologique plus ou moins précise. Trois cas principaux peuvent se présenter :

— Sites datés par un *événement historique* (création, destruction, ou abandon) : la plus grande prudence s'impose, car le lien entre l'histoire et les réalités archéologiques est toujours difficile à établir ; par exemple, des villes comme Lyon ou Aix-en-Provence, dont la date de fondation est connue, n'ont jamais livré de témoins mobiliers correspondant à cette époque ; et bien des habitats ayant fait l'objet d'une destruction à une date connue ont été partiellement ou non réoccupés : c'est le cas même pour Entremont, autrefois considéré comme un site exemplaire de ce point de vue : les fouilles récentes de G. Congès ont livré un mobilier qui va jusqu'à la 2<sup>e</sup> moitié du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. Il est vrai que dans l'état actuel des recherches, d'autres sites, comme le *Baou-Roux*, ne semblent plus avoir été fréquentés après leur destruction. Pour la période qui nous intéresse, l'*oppidum* de *La Cloche* aux Pennes-Mirabeau (B.-du-R.) est le seul site dont, pour l'instant, personne ne semble contester l'abandon total après son pillage, placé en 49 av. J.-C. (L. CHABOT, 1976, et P. ARCELIN et L. CHABOT, 1980) ; il est beaucoup plus hasardeux de vouloir mettre en relation une couche d'incendie, par exemple, et un événement historique, surtout quand on ne s'est pas assuré de la récurrence de l'observation sur l'ensemble du site ; si bien des fouilleurs cèdent à cette tentation, on ne peut guère accepter une telle opinion, dans la plupart des cas, qu'à titre d'hypothèse.

— Chronologie issue d'une *succession stratigraphique* : le développement des méthodes de fouilles modernes, qui se répandent de plus en plus chez les archéologues de terrain, rend utilisable la chronologie relative obtenue à partir de l'observation des différentes strates qui résultent, dans les niveaux archéologiques, de l'accumulation successive des dépôts. Ainsi, on peut proposer, sur les



fouilles récentes conduites avec soin, des fourchettes chronologiques établies à l'aide de documents de fouille nombreux, et grâce à divers recoupements. La recherche de sites possédant une stratigraphie bien datée est assez décourageante, et pour tout dire, plutôt inquiétante. Parmi les chantiers importants à occupation longue, l'*oppidum des Castels* à Nages (Gard) est l'un des seuls sites pour lequel le fouilleur, M. Py, ait pu proposer une succession de phases datées avec quelque précision, et présentant les garanties convenables. Dans les limites chronologiques qui sont les nôtres, on trouve successivement :

- Nages II récent, jusque vers 100 av. J.-C.
- Nages III ancien, entre 100 et 75 av. J.-C.
- Nages III moyen, entre 75 et 30 av. J.-C.
- Nages III récent, entre 30 av. et 10 ap. J.-C. env.

Naturellement, d'autres sites de Gaule méridionale ont été fouillés suffisamment correctement pour que l'on puisse en utiliser la stratigraphie à des fins chronologiques ; mais ce sont généralement des chantiers moins importants, voire des sondages très limités, ou alors de grands sites sur lesquels on n'a pas encore pu définir les phases stratigraphiques qui se retrouvent sur l'ensemble du gisement.

— *Ensembles clos* : Au sens large, c'est de loin le cas le plus fréquent. Un ensemble clos est constitué par un groupe de documents chronologiquement homogènes et enfouis simultanément ; il peut s'agir d'un dépôt, d'une tombe, d'un dépotoir... (citons la tombe à incinération du Mas-de-Jallon, à Beaucaire, vers 100 av. J.-C. ; la tombe 5 de la nécropole des Colombes, *ibid.*, vers 60-25 av. J.-C. ; le dépotoir du Col de la Vayède aux Baux-de-Provence, vers 50-40 av. J.-C., etc.). En fait, on peut aussi considérer comme ensemble clos une couche bien individualisée et bien fouillée (exemples de Nages, ou encore de la couche 5 de l'*oppidum* de *Constantine* à Lançon, vers 100 av. J.-C. ; la couche 4 du sondage 2 des *Aiguières*, à Fréjus, vers 10 av./10 ap. J.-C.). A la limite, un gisement à occupation brève, sans état antérieur ni réoccupation, constitue lui aussi un ensemble clos : nécropole de *la Roche de Nadal* à Eyguières, vers 70-20 av. J.-C. ; *oppidum* de *La Cloche* aux Pennes-Mirabeau, entre 90 et 49 av. J.-C. Ces exemples pris au hasard n'ont bien sûr aucune prétention d'exhaustivité, et nous utilisons, au cours du catalogue, bien d'autres datations obtenues par des sources archéologiques, qu'il s'agisse de stratigraphies ou d'ensembles clos. De même, nous n'abordons pas ici le problème posé par les sites à occupation plus longue (au-delà d'un demi-siècle) qui, en dehors de précisions supplémentaires, fournissent des indications chronologiques trop vagues.

## 2.2. — Méthodes d'analyse

### 2.2.1. — Rubriques

Nous avons choisi, dans l'exposé du *corpus*, de privilégier la documentation en donnant la liste des fibules site par site. Compte tenu des habitudes prises, ce choix n'a pas été facile. Mais nous avons examiné en 1.1. les raisons historiques qui poussent aujourd'hui les auteurs à préférer le classement typologique aux ensembles documentaires. Les tendances actuelles de la recherche archéologique conduisent à revenir à ces ensembles aux dépens de classements qui constituent déjà une « donnée interprétée ». Cette tendance nous semble profitable car elle permet la sauvegarde et la mise en valeur des *ensembles* — si rares soient-ils. Il n'y a aucune raison pour traiter les fibules différemment d'une industrie lithique ou d'un lot de céramique sigillée... Le système est également commode puisqu'il permet à tous de s'orienter très facilement dans le catalogue. Le chapitre 4 (Etude typologique) donne une autre entrée du *corpus*, celle-là, typologique, mais sans répétition puisque toutes les données sont fournies une fois pour toutes dans le catalogue, rédigé site par site.

La consultation de l'ouvrage est facilitée par le type de présentation choisi : les sites sont classés par départements, eux-mêmes présentés dans l'ordre minéralogique qui suit l'ordre alphabétique. A l'intérieur de chaque département, les sites sont classés par communes et par ordre alphabétique. Deux sites différents, placés sur la même commune, font l'objet de deux rubriques distinctes.



Pour chaque site, on trouvera successivement :

- nom de la commune, du *lieu-dit* et éventuellement nom antique ;
- brève description du gisement le situant, quand c'est possible, dans son contexte historique et régional ;
- dates, nature et auteurs des recherches principales ;
- lieu(x) de conservation du mobilier découvert (pour la signification des codes employés, v. l'Index 4) ;
- bibliographie essentielle du site, abrégée pour les titres courants au nom de l'auteur précédé de ses initiales et suivi de la date de parution de l'ouvrage ou de l'article (*cf.* la bibliographie en fin de volume) ;
- numéro de chaque fibule trouvée sur le site, suivi de l'indication du type (avec renvoi aux planches), puis de l'origine de la découverte (auteur, date, provenance exacte, contexte, datation) ; lieu de conservation et n° d'inventaire éventuel ; bibliographie de l'objet.

Afin d'alléger le catalogue, on considère que toutes les fibules sont en bronze ; en cas d'exception, la nature du métal est indiquée immédiatement après le numéro de la fibule.

### 2.2.2. — Terminologie

En ce qui concerne la dénomination des types, nous adoptons un système strictement numérique, en rappelant pour chaque modèle les appellations courantes (chap. 4).

Le vocabulaire utilisé pour la description d'une fibule fait l'objet d'un *consensus* à peu près général ; la fig. 7 rappelle les termes principaux. On trouvera en outre en fin de volume (p. 451-453) un glossaire des termes descriptifs les plus employés.

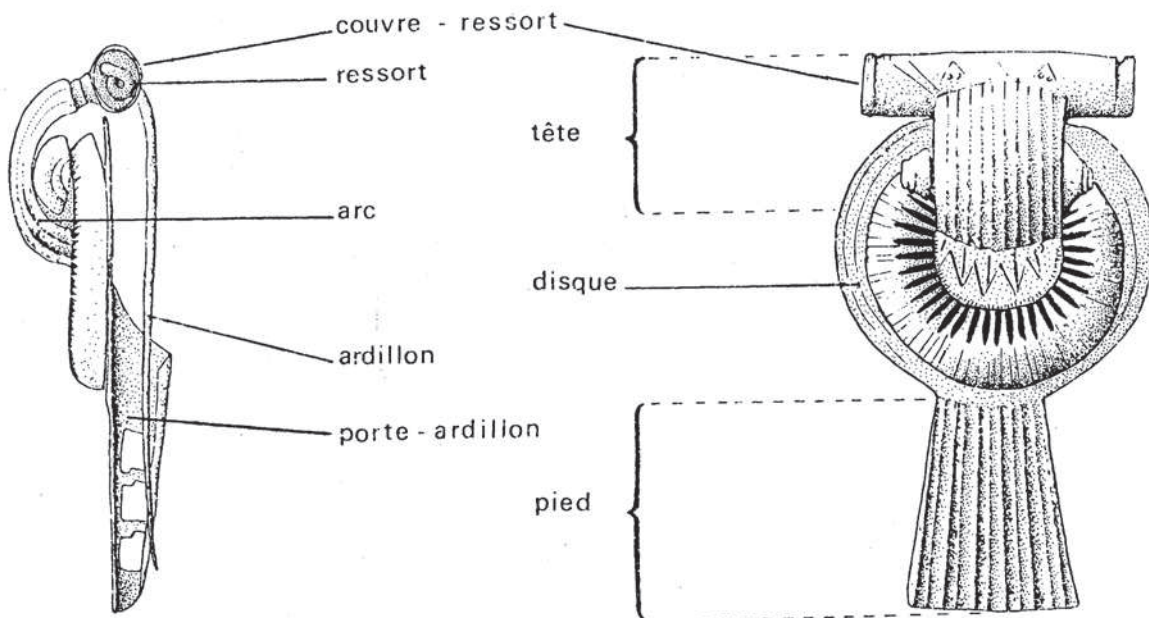


Fig. 7 — Principaux termes utilisés dans la description d'une fibule (ici, de type 19b2).